



Déclaration de la FSU Marne du CTSD du 28 janvier 2022

Au-delà des errances touristiques de notre ministre, il y en a d'autres nettement plus préoccupantes.

Concernant les protocoles sanitaires, il est plus que temps que le gouvernement devienne cohérent et responsable.

Soit, on décide en haut lieu, de préférence côté ministère de la santé que de l'Education, que ce virus peut circuler librement ou doit circuler librement entre les élèves pour espérer atteindre une hypothétique immunité collective et, dans cette hypothèse, il serait souhaitable :

- De protéger les directrices et directeurs épuisés en arrêtant de les obliger à gérer l'ingérable dans les écoles au prix de leur santé psychologique et physique.
- De ne plus créer une surcharge de travail aux collègues adjoints qui doivent conjuguer présentiel et distanciel.
- De ne plus créer un climat d'inquiétude chez les parents qui peuvent se retrouver chaque jour avec l'obligation de trouver un moyen de garde pour leur enfant.
- De ne plus obliger les enfants à se faire tester un nombre de fois incalculable dans le mois par un procédé pour le moins intrusif. Pour faire bonne mesure, on leur enlève les masques, comme le prévoit le ministre, à la rentrée des congés d'hiver et... Youpi !

MAIS, dans ce cas, on doit mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour protéger les élèves les plus fragiles et les personnels.

Soit, à contrario, le gouvernement considère que l'école ne doit pas être le lieu de la très grande diffusion du virus et se donne alors les moyens pour qu'il en soit ainsi :

- Mise en place de capteurs de CO2.
- Mise à disposition de masques chirurgicaux (pour les personnels et les élèves) et FFP2 (personnels en maternelle et pour ceux qui le souhaitent) en quantité suffisante.
- Mise en place de campagnes de tests salivaires systématiques, moins intrusives et plus efficaces que d'hypothétiques auto-tests réalisés par les parents. Ces campagnes seraient sous la responsabilité de l'ARS pour permettre d'isoler les élèves positifs.

Par ailleurs, cette crise sanitaire est un révélateur des manques structurels de l'Éducation nationale en termes de recrutements, notamment concernant le manque de remplaçant-es.

La politique tant vantée du « Quoi qu'il en coûte » ne concerne pas les enseignants. Le Président de la république n'est pas le Président des agents de l'Etat mais plutôt celui des entreprises privées. On a même un ministre qui a reconnu qu'il y aurait des enseignants malades et que c'était normal en quelque sorte. Qui nous protège ? Qui reconnaît le travail nous faisons sans matériel de protection sans « prime de risque » depuis bientôt deux ans ? Un travail qui permet à la société de fonctionner ! Pas notre Ministre, pas notre Président.

On ne fait que nous jeter, parfois, quelques compliments comme un os à ronger ; pathétique.

Au sujet de la décentralisation, l'assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de loi 3DS, qui, dans son article 41, permettra aux collectivités territoriales d'exercer une autorité fonctionnelle sur les adjoints des chefs d'établissement en charge de la gestion matérielle, financière et administrative. Cette décision créera une situation ingérable au sein des équipes de direction et impactera fortement le fonctionnement des EPLE au travers des dysfonctionnements qu'elle engendrera. La FSU et le SNASUB-FSU en particulier s'opposent complètement à ce projet et s'inquiètent du devenir des adjoints-gestionnaires et, par ricochet, de celui des personnels de l'Éducation Nationale qui collaborent à ses côtés.

Évidemment, cette décentralisation masquée viendra aussi perturber l'ensemble de la communauté éducative et n'apportera aucune plus-value au fonctionnement des établissements du second degré.

Concernant la carte scolaire 2022, dans le premier degré, le nombre d'élèves devrait continuer à baisser à la rentrée 2022, nécessitant donc moins de postes d'enseignants. Le ministère table sur 67 000 élèves en moins, ce qui représente environ 2500 postes libérés.

Le budget montre qu'il n'y a aucune création de postes. Le ministère déclare de son côté 1665 "moyens d'enseignement" supplémentaires qui, dans le premier degré ne peuvent être que des contractuels que l'administration réussira à trouver ou pas... sans parler de la situation précaire et insatisfaisante de ces personnels.

Pour la première fois depuis l'arrivée de Jean-Michel Blanquer au ministère, il n'y a pas de création de postes dans le premier degré. En 2021, on en comptait 2489, 440 en 2020, 2175 en 2019. La "priorité au primaire" n'existe plus dans le budget.

Regardons les besoins supplémentaires. Le ministère veut augmenter les décharges des directeurs en 2022. L'effort sera deux fois moins important que l'année dernière mais il touchera quand même environ 20% des directeurs. Tout cela représente 1300 emplois temps pleins (ETP).

Il ne restera donc en réalité qu'environ 1200 postes pour mettre en place la politique ministérielle. C'est avec ces moyens que le ministère devra généraliser le plafond à 24 élèves au maximum en GS, CP et CE1 et les dédoublements dans les grandes sections de maternelle en REP, même si la fin de leur mise en place est étendue à 2023.

Quels moyens restera-t-il pour créer de véritables et pérennes postes de remplaçants ?

Notre département voit son P/E (nombre d'enseignants pour 100 élèves) augmenter, même s'il reste en deçà de celui des autres départements de l'académie.

Monsieur le recteur estime qu'il sera possible d'atteindre les priorités avec les moyens donnés. Nous prendrons acte de la déclinaison des priorités départementales que vous allez faire, Monsieur le directeur académique, en début de CTSD.

La Marne « bénéficie » d'une dotation négative pour la première fois depuis de nombreuses cartes scolaires puisqu'il faut remonter à la période de la présidence de Nicolas Sarkozy pour voir une dotation négative dans la Marne.

La baisse démographique ne peut pas justifier qu'on ne mette pas plus de moyens pour l'école et que notre département perde des postes. Le remplacement nécessite de nombreuses créations de postes pour ne plus être contraint de déplacer des remplaçants d'un poste à un autre en fonction des urgences du terrain. Il y a aussi tant à faire concernant la restauration des RASED.

Il fallait se saisir de l'opportunité de la baisse démographique pour améliorer les conditions d'enseignement et le bien-être de nos élèves et de nos collègues dont vous ne méconnaissez pas les difficultés et, osons le mot, la souffrance.

Nous voulons bien admettre, Monsieur le Directeur académique, que vous essaieriez de faire au mieux avec les moyens dont vous disposerez. La FSU craint que cela ne suffise hélas pas.